Nations Unies S/PV.5626



Conseil de sécurité

Soixante-deuxième année

Provisoire

5626e séance

Mardi 30 janvier 2007, à 10 heures
New York

Président :	M. Churkin	(Fédération de Russie)
Membres :	Afrique du Sud	M. Kumalo
	Belgique	M. Verbeke
	Chine	M. Liu Zhenmin
	Congo	M. Gayama
	États-Unis d'Amérique	Mme Wolcott Sanders
	France	M. de Rivière
	Ghana	Nana Effah-Apenteng
	Indonésie	M. Jenie
	Italie	M. Spatafora
	Panama	M. Soler Torrijos
	Pérou	M. Voto-Bernales
	Qatar	M. Al-Bader
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Hoare
	Slovaquie	M. Burian

Ordre du jour

La situation entre l'Érythrée et l'Éthiopie

Rapport spécial du Secrétaire général sur l'Éthiopie et l'Érythrée (S/2006/992)

Rapport du Secrétaire général sur l'Éthiopie et l'Érythrée (S/2007/33)

07-22545 (F)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation entre l'Érythrée et l'Éthiopie

Rapport spécial du Secrétaire général sur l'Éthiopie et l'Érythrée (S/2006/992)

Rapport du Secrétaire général sur l'Éthiopie et l'Érythrée (S/2007/733)

Le Président (*parle en russe*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2007/992, qui contient le rapport spécial du Secrétaire général sur l'Éthiopie et l'Érythrée, et du document S/2007/33, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'Éthiopie et l'Érythrée.

Les membres sont également saisis du document S/2007/41, qui contient le texte d'un projet de résolution élaboré au cours des consultations préalables du Conseil.

Je crois comprendre que le Conseil de sécurité est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Si je n'entends pas d'objection, je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Belgique, Chine, Congo, France, Ghana, Indonésie, Italie, Panama, Pérou, Qatar, Fédération de Russie, Slovaquie, Afrique du Sud, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Le Président (*parle en russe*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 1741 (2007).

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 10 h 15.